Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Contrôle cantonal des finances trouve sa nouvelle directrice

Au terme d'une procédure de recrutement longue et exigeante, le Conseil d'Etat a désigné Mme Marinette Kellenberger-Décaillet en qualité de cheffe du Contrôle cantonal des finances. Spécialiste reconnue du domaine fiduciaire et de la révision, la nouvelle cheffe aura notamment pour tâche de redéfinir le service en fonction de la création de la Cour des comptes, et de réorienter ainsi le CCF sur sa mission de contrôle interne de l'Etat. Mme Kellenberger entrera en fonction le 1er juillet prochain

En mai 2003, le Conseil d'Etat désignait à la direction ad intérim du Contrôle cantonal des finances MM. Pierre-André Romanens et Thierry Bonard, tous deux adjoints du chef de service depuis plusieurs années. S'ouvrait parallèlement en juin une procédure de recrutement qui, pour assurer une indépendance maximum, faisait appel d'une part à une entreprise privée renommée, et d'autre part à une commission de sélection composée en majorité de spécialistes hors administration vaudoise.

Une longue période s'est écoulée entre la mise au concours et la repourvue du poste. Les différents contacts entrepris lors de cette procédure se sont révélés infructueux. Ces circonstances n'ont pas incité la commission à infléchir ses critères et exigences de sélection, qui sont restés constants tout au long de son travail. C'est seulement au début de l'année 2005 qu'une candidature a pu faire l'objet d'une recommandation rapide et unanime tant de la part du cabinet de recrutement que des membres de la commission.

Née en 1962, Mme Marinette Kellenberger est experte-comptable diplômée depuis 1988 et membre de la Chambre Fiduciaire. Elle a exercé au sein de plusieurs sociétés de la branche avant de s'installer comme experte indépendante. Mme Kellenberger est notamment chargée de cours auprès de l'Académie d'expertise comptable et de la Haute Ecole d'ingénieurs et de gestion. Depuis 2001, elle est également déléguée de l'Etat au Conseil d'administration de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud, siège

qu'elle quittera dès son entrée en fonction au CCF.

Outre ses qualifications et son expérience professionnelles, Mme Kellenberger mettra à profit ses capacités reconnues d'organisation ainsi que ses qualités humaines dans le futur réaménagement du service. En effet, le projet de loi sur la Cour des comptes implique un recentrage des activités du CCF sur le contrôle interne des finances de l'Etat, afin d'apporter une valeur ajoutée auprès de ses entités. Le cadre juridique proposé entend conserver au service son autonomie et son indépendance. Le Conseil d'Etat réaffirme pour sa part son attachement à un CCF professionnel et efficient.

En outre, le Conseil d'Etat tient à remercier MM. Bonard et Romanens, qui ont accepté la direction ad intérim du service dans les conditions difficiles de l'époque. Malgré la durée prolongée de cet intérim, les deux responsables ont su diriger le CCF dans la continuité et la sérénité, et permettre aux collaborateurs de poursuivre leurs missions de manière irréprochable. Le Gouvernement se réjouit que MM. Bonard et Romanens puissent désormais former avec la nouvelle directrice une équipe forte et soudée.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 mars 2005

DFIN, Pascal Broulis, chef du Département des finances (021 316 20 01); Marinette Kellenberger, cheffe du Contrôle cantonal des finances (021 316 20 19).

Présentation Cour des comptes CCF
EMPL Cour des comptes en consultation